



## **COMPTE-RENDU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY 10 JUIN 2009**

### **PRESENTS:**

Mme Anne-Marie PERREAUX, présidente du conseil de quartier  
M. François LAMBERT, vice-président du conseil de quartier  
Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Maire-adjoint déléguée à la petite enfance  
M. Michel BERNOT, Maire-adjoint délégué aux questions militaires et à la vie quotidienne à Satory  
Chef d'Escadron BOUTROS (GBGM)            membre  
Lieutenant-Colonel ESTABEL (3<sup>ème</sup> BSC) membre

Mme Anne-Sophie TISSOT                    membre  
Mme Annick VANDENABEELE                membre  
M. Richard HAMIACHE                        membre

### **ABSENT EXCUSE:**

M. Bruno THOBOIS

### **ABSENT POUR CAUSE DE MUTATION :**

Lieutenant FRANCHI (GIGN)                membre non remplacé à ce jour.

### **THEME DE LA REUNION: LA POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE A VERSAILLES**

Mme CHAGNAUD-FORAIN présente l'accueil pour les tous petits:  
Il existe 6 crèches administrées par la ville:  
la crèche du jeu de l'oie (80 berceaux) dans le quartier des chantiers  
la crèche J. VELOT (62 berceaux)  
la crèche située impasse des Gendarmes (26 berceaux) dans les locaux de la CCAS  
la crèche Saint-Nicolas dans le quartier Montreuil (64 berceaux)  
Marie-Anne Boivin (60 berceaux), rue Antoine Richard en face de la gare Montreuil  
la crèche du Chat Botté (60 berceaux), boulevard de la Reine, derrière la gare Rive droite

La ville gère également 38 assistantes maternelles pour une centaine de places.  
Les parents payent le même tarif qu'en crèche.

A côté de ces dispositifs, 4 crèches associatives interviennent sur la ville:

Le petit navire  
 Saint-Benoît  
 Saint-Claire  
 La flûte enchantée

Par ailleurs, environ 350 assistantes maternelles travaillent en libéral sur Versailles. Elles sont agréées par le Conseil Général.

Au final, 56% des demandes sont satisfaites, avec un choix de mode de garde assez large. Le coût pour la ville en fonctionnement est de 8 millions d'euros par an; un berceau revenant à 15 000 euros par an. Cependant, l'offre est assez mal répartie sur la ville, avec un déficit en mode de garde sur les quartiers Saint-Louis et Satory.

Pour répondre aux besoins, plusieurs pistes de travail:

1) L'ouverture d'une crèche de 60 berceaux gérée par le ministère de la Défense (dont 10 qui seront financées et attribuées par la mairie) à la caserne d'Artois permettra de répondre en partie à la demande des familles de militaires (ces familles représentent 18 à 20% des demandes).

2) le réseau des assistantes maternelles libérales doit être renforcé:

création d'antennes relais,

animation du relais assistante maternelle; à l'échelle de Satory, l'antenne administrative pourrait être utilisée pour l'animation du réseau (formations).

mise à disposition par la ville de locaux permettant à des assistantes maternelles de se regrouper. Ainsi 16 enfants pourraient être pris en charge par des assistantes maternelles, en dehors du domicile de ces dernières. Attention, l'objectif est de créer de nouvelles places donc ce dispositif ne devrait s'adresser qu'à de nouvelles assistantes maternelles. Mme CHAGNAUD-FORAIN est en relation avec le Conseil Général pour développer ce dispositif.

Le Chef d'Escadron. BOUTROS renchérit sur cette possibilité et indique que la gendarmerie serait prête à fournir des locaux. En effet, le projet de crèche piloté par la gendarmerie s'est heurté à des contraintes budgétaires et pour le moment n'est plus d'actualité.

Mme CHAGNAUD-FORAIN expose ensuite les modes de gardes pour les plus grands:

Dans le quartier de Satory, la mairie gère également le centre de loisirs maternels des Alizées. Ce centre arrive à saturation et le nombre de demandes s'accroît (pour pouvoir bénéficier d'une place, il faut que les deux parents travaillent).

Pour les primaires, trois centres accueillent les enfants en dehors du quartier (les grands chênes à Porchefontaine, le village à Montreuil et Edme Frémy aux chantiers).

Il est à noter qu'une nouvelle ouverture de Centre de loisir maternel dans le quartier Notre-Dame est prévue.

Il faut rappeler que les enfants du primaire peuvent également être accueillis au centre de loisirs de l'IGESA (gestion ministère de la Défense).

Mme CHAGNAUD-FORAIN profite de ce conseil pour présenter la distinction « Médaille de la Famille Française » qui s'adresse aux couples mariés ayant élevé au minimum quatre enfants et dont l'aîné doit avoir au moins seize ans. Les familles doivent être volontaires.

## **QUESTIONS DIVERSES:**

- état de la chaussée dans la zone gendarmerie: en cours de traitement
- éclairage public dans la zone gendarmerie: la passation du marché est en cours
- les travaux de chauffage: le chantier se termine
- centre commercial: le rendez-vous avec la représentante de la société ALTAREA a été reporté à la dernière minute par cette dernière; la mairie reprendra contact.

Les panneaux indicateurs ont été demandés et seront prochainement installés

L'aire de jeux de la résidence de l'Etang, démontée par le gestionnaire, ne sera pas remplacée par la mairie

Le statut juridique des voies communes doit être clarifié afin de pouvoir assurer une meilleure sécurité des usagers (respect de la signalisation, contrôles de vitesse etc.)

M. BERNOT rappelle qu'il s'agit d'un camp militaire (confirmé par un décret récent) dont la responsabilité des parties communes incombe à l'armée de terre et que, dans ce contexte, il appartient à l'autorité responsable de définir par un règlement intérieur approprié les conditions de circulation à l'intérieur de ce périmètre.

Par ailleurs, depuis la récente réorganisation territoriale entre les différentes forces de sécurité, l'ensemble de Versailles, y compris Satory, se trouve en zone police.

Le concours de celle-ci peut donc, comme le lui a confirmé le commissaire de la police nationale, être sollicité par l'autorité responsable pour procéder à des contrôles et, le cas échéant, à la verbalisation des contrevenants.

## **ACTIONS MISES EN OEUVRE:**

Conformément aux engagements pris, l'antenne administrative de la mairie a ouvert ses portes le 23 mai: Les habitants du quartier peuvent venir y chercher des informations sur les services municipaux et retirer des formulaires; il n'est pas possible par contre d'y déposer des demandes.

Des vacations sont assurées, un mercredi et un samedi matin sur deux par des agents volontaires ayant reçu une formation de généraliste.

Les premiers résultats, en termes de fréquentation, s'avèrent très encourageants.

## **ACTION A METTRE EN OEUVRE:**

Dans le cadre de la journée du patrimoine (mi-septembre), il nous est demandé par la mairie de proposer une animation dans le quartier de Satory. Or, il existe une association qui entrepose, répare et entretient d'anciens véhicules militaires, sur Satory, dans un local prêté par l'armée de Terre. M LAMBERT se propose de les contacter et de voir ce qui peut être organisé pour cette journée.

Le Lieutenant- colonel ESTABEL prendra contact avec l'échelon régional de l'ASA (Action sociale des armées) pour examiner, sur la base des informations détaillées supra, l'aide éventuelle qui peut être apportée par cet organisme pour le développement, dans un esprit de partenariat, des services sociaux offerts aux habitants du quartier.

En ce qui concerne le centre commercial, la mairie reprendra contact avec la Société ALTAREA pour un nouveau rendez-vous.

**PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER  
LE 7 OCTOBRE 2009 A 20H30 A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**